

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/02/2015

Réception par le Prefet : 20/02/2015

Publication : 26/02/2015



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2015-2-6-3

Séance du jeudi 19 février 2015

### BP 2015 ENVIRONNEMENT NATUREL

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne réunie le 27 janvier 2015,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- adopte les conclusions du rapport,
- inscrit pour 2015, au titre du rapport "environnement naturel", 1 300 000 € en Autorisation de Programme, 540 000 € en crédits de paiement pour l'investissement, 3 021 000 € pour le fonctionnement et 9 770 000 € en recettes, dont la répartition figure dans le tableau joint en annexe 1,
- prévoit si nécessaire une inscription en DM1 de crédits supplémentaires pour la poursuite du programme d'acquisitions foncières et de recettes dans le cadre des travaux forestiers,

- donne délégation à la Commission Permanente pour :
  - attribuer aux différents bénéficiaires les crédits en faveur de l'éducation à l'environnement et du soutien à la vie associative et aux collectivités, sur avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne,
  - valider les diverses conventions de partenariat et autoriser le Président à les signer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions